

COMPTE RENDU
PAR LE
CONSEIL D'ÉTAT
DU
CANTON DE VAUD
SUR
L'ADMINISTRATION PENDANT L'ANNÉE 1857.

Se conformant à l'art. 50 de la constitution, le conseil d'état a l'honneur de soumettre au grand conseil le compte rendu de l'administration pour l'année 1857.

TROISIÈME PARTIE.

INSTRUCTION SUPÉRIEURE.

ACADÉMIE.

PREMIÈRE PARTIE.*Personnel.*1° *Corps enseignant.*

La seule modification qui ait été apportée dans le personnel des professeurs résulte de la nomination par voie d'appel de M. Aug. Chavannes à la chaire de professeur ordinaire de zoologie.

2° *Elèves.*

Les élèves de l'académie, tant étudiants réguliers qu'externes immatriculés, inscrits au catalogue pour l'année 1856-1857, présentaient au 4^{er} janvier 1857 l'effectif suivant :

I.

Faculté des lettres et des sciences.

A. Section des lettres.

Etudiants	30	
Vaudois		28
Suisse non Vaudois ; 2 Genevois		2
	<hr/>	
	30	30

B Section des sciences

Etudiants	9	
Vaudois		7
Etrangers à la Suisse, 2 Moldaves		2
	<u>9</u>	<u>9</u>

En tout, entre les deux sections de la faculté des sciences et lettres, 39 étudiants.

Externes appartenant aux deux sections de la faculté	49	
Vaudois		26
Suisse non Vaudois, 5 Zurichois, 3 Bâlois, 3 Bernois, 1 Genevois, 1 Saint-Gallois, 1 Neuchâtelois		14
Etrangers à la Suisse; 6 Anglais, 4 Autrichien, 1 Allemand, 1 Hollandais		9
	<u>49</u>	<u>49</u>

II

Faculté de théologie

Etudiants; 2 sont au bénéfice de congés	20	
Vaudois		19
Suisse non Vaudois, 1 Bernois		1
Externes	4	
Vaudois		3
Etranger au cant. de Vaud, 1 Hollandais		1
Récapitulation des élèves de la faculté	<u>24</u>	<u>24</u>

III.

Faculté de droit

Etudiants, dont 3 sont au bénéfice de congés	8	
Vaudois		6
Suisses d'autres cantons ; 4 Bernois		4
Etranger à la Suisse ; 4 d'origine française		4
Externes	12	
Vaudois		12
Recapitulation des élèves de la faculté	20	<u>20</u>

Sommaire des élèves de l'académie, au 1^{er} janvier 1857.

Faculté des lettres et des sciences	88
Faculté de théologie	24
Faculté de droit	20
Total, élèves	<u>132</u>

Un élève se trouvait externe dans la faculté de droit en même temps que dans la faculté des lettres et des sciences; le total ci-dessus se réduit en conséquence à l'effectif de 134 élèves, 11 de moins que l'année précédente, 1^{er} janvier 1856

PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 1857

Corps enseignant

I

Faculté des lettres et des sciences.

Langue et littérature latine, MM. Hisely, prof. ord
Langue et littérature grecque, Wiener, »

Langue et littérat. allemande,	Nessler, prof. ordin.
Littérature française,	Rambert, »
Langue hébraïque,	Dufournet, »
Histoire,	Duperret, »
Philosophie,	Raoux, »
Mathématiques, 1 ^{re} chaire,	Gay, »
Mathématiques, 2 ^e chaire,	Marguet, prof. extraor.
Chimie,	Bischoff, prof. ord.
Physique et mécanique,	Dufour, »
Zoologie,	Chavannes, »

II

Faculté de théologie.

Théologie exégetique,	MM. Dufournet, prof. ord.
» systématique et historique,	Piguet, »
» pratique,	Vuilleumier, »

III.

Faculté de droit.

Droit civil, droit public de la Suisse, procédure civile, droit commercial,	MM Rogivue, prof. ord.
Histoire du droit, philosophie du droit,	Hornung, »
Economie polit. que, statistique,	Duprat, prof. extraor.

Elèves.

Les élèves inscrits au 31 décembre 1857 et portés au catalogue, tant étudiants réguliers qu'externes immatriculés, présentent l'effectif suivant :

1

Faculté des lettres et des sciences.

A. Section des lettres.

Étudiants	34	
Vaudois		29
Suisse non Vaudois ; 2 Genevois		2
	<hr/>	
	34	34
Récapitulation de la section littéraire	<hr/>	<hr/>
	34	
	<hr/>	

B Section des sciences

Étudiants	5	
Vaudois		5
	<hr/>	
	5	
Externes appartenant aux deux sections de la faculté	55	
Vaudois		26
Suisse non Vaudois, 4 Zurichois, 2 Bernois, 2 Thurgoviens, 1 Argovien, 1 Bâlois, 1 Grison, 1 Zougois, 1 Unterwaldien		13
Étrangers à la Suisse ; 5 Anglais, 4 Russes, 2 Wurtembergeois, 1 Français, 1 Hollandais, 1 Danois, 1 Badois, 1 Francfortois		16
	<hr/>	
	55	55
	<hr/>	

Récapitulation des élèves de la faculté des lettres et des sciences.

Section littéraire ; étudiants	34
Section des sciences ; étudiants	5
Les deux sections ; externes	55
Total	<u>94</u>

II.

Faculté de théologie.

Etudiants	20	
Vaudois		19
Suisses non Vaudois ; 4 Bernois		4
Externes	5	
Vaudois		4
Etranger à la Suisse ; 1 Hollandais . . .		1
	<u>25</u>	<u>25</u>

Récapitulation des élèves de la faculté de théologie.

Etudiants réguliers	20
Externes	5
Total	<u>25</u>

III.

Faculté de droit.

Etudiants, dont un en congé	5
Vaudois	3
Suisses non Vaudois ; 1 Bernois	1
Etrangers à la Suisse ; 1 d'origine française	1
	<u>5</u>
	<u>5</u>

Externes	
Vaudois	17

Récapitulation des élèves de la faculté de droit.

Etudiants réguliers	5
Externes	17
Total	<u>22</u>

Sommaire des élèves de l'académie au 31 décembre 1857.

Faculté des lettres et des sciences	94
Faculté de théologie	25
Faculté de droit	22
Total	<u>141</u>

Un étudiant de la section des sciences dans la faculté des lettres et des sciences, ayant quitté l'académie et deux élèves se trouvant être en même temps externes dans la faculté des lettres et des sciences et dans la faculté de droit, le total ci-dessus se trouve réduit à 134 élèves; d'un autre côté, depuis l'impression du catalogue, 6 nouveaux externes se sont fait immatriculer et suivent divers cours; 5 se sont fait immatriculer dans la faculté des lettres et des sciences, et 4 dans la faculté de droit; ce dernier est Vaudois; sur les 5 autres, il y a 2 Zuricois, 4 Argovien, 4 Wurtembergeois et 4 Badois. L'effectif réel est donc de 140 élèves, 9 de plus que l'année précédente, 31 décembre 1856.

DEUXIÈME PARTIE.*Études et administration.*§ 1^{er}.*Examens.*

Les examens promoteurs, tant les examens ordinaires passés au mois juillet 1857, que les examens complémentaires passés à la rentrée, en octobre 1857, ont fourni les résultats suivants pour les étudiants réguliers et pour quelques externes :

FACULTÉS.	VOIES.	Elèves examinés.	Total des examens subis.	Examens admis simplement.	Examens admis avec satisfaction.	Examens admis avec complète satisfaction.	Examens non admis.	Total des examens admis.
Faculté des lettres et sciences.	1 ^{re} voie littéraire . . .	6	45	38	3	2	3	40
»	2 ^e » » . . .	23	144	97	27	4	16	128
»	3 ^e » » . . .	18	107	74	16	3	14	95
»	1 ^{re} division scientifique	2	12	9	3	»	»	12
»	2 ^e » »	11	51	12	14	3	2	29
Faculté de théologie	Les 4 divisions . . .	21	119	102	7	»	10	109
Faculté de droit	Les 3 »	6	56	6	6	3	4	52
			492	352	78	13	49	443

§ 2.

Prix accordés.

A la suite des examens passés dans le mois de juillet, l'académie, se conformant à la destination de la fondation Gay, a décidé d'appliquer les revenus de cette fondation à la formation de quatre prix, qu'elle a décernés à quatre étudiants dont tous les examens avaient été admis et qui avaient en outre obtenu le plus d'admission *avec complète satisfaction* et *avec satisfaction*. Ces étudiants sont les suivants :

1° Secretan, Eugène, promu dans la 1^{re} volée littéraire de la faculté des lettres et des sciences avec neuf examens admis, sur lesquels *quatre* avec complète satisfaction et *deux* avec satisfaction.

2° André, Paul, promu dans la 2^e volée littéraire de la faculté des lettres et des sciences, avec *huit* examens admis, dont *deux* avec complète satisfaction et *quatre* avec satisfaction.

3° Dumur, Jules, promu dans la 1^{re} division de la section des sciences de la faculté des lettres et des sciences, avec *huit* examens admis, dont *deux* avec complète satisfaction et *trois* avec satisfaction.

4° Schrantz, Louis, admis au diplôme de licencié en théologie, avec *dix* examens admis, dont *trois* avec satisfaction.

M. Eugène Secretan a obtenu un prix de 20 fr.; MM. André et Dumur ont obtenu chacun un prix de 15 fr., et M. Schrantz a obtenu un prix de 10 fr.

En tout, 60 fr.

L'académie a décidé, de plus, de parfaire de sa caisse les prix susmentionnés, pour le cas où les revenus disponibles de la fondation Gay ne pourraient y suffire.

§ 3.

Promotions.

A la suite des examens de juillet 1857 et des examens complémentaires passés à la rentrée, dès le 20 octobre 1857, les promotions suivantes ont eu lieu :

FACULTES	VOLEES.	ELÈVES	NOMBRE des ÉLÈVES PROMUS.	RESTÉS dans leur volée.	OBSERVATIONS.
Lettres et sciences	1 ^{re} littéraire.	3	En théologie, 4	»	
»	»		En droit, 1	»	
»	2 ^e »	12	En 1 ^{re} v littéraire, 10	2	L'un des 10 promus ayant double, a été admis en théologie
»	5 ^e »	12	En 2 ^e v. littéraire, 8	4	L'un des 4 restes a quitté, un a passé dans la section des sciences, 2 sont devenus externes
»	1 ^{re} division scientifique.	2	Ont quitté l'academie.	»	L'un a quitté l'academie
»	2 ^e »	2	Promus en 1 ^{re} divis. 2	»	
Théologie.	1 ^{re} division.	3	Ont obtenu le diplôme.	»	
»	2 ^e »	4	En 1 ^{re} division . 2	2	
»	5 ^e »	5	En 2 ^e » 3	»	
»	4 ^e »	8	En 3 ^e » 7	1	
Droit.	1 ^{re} »	3	Ont obtenu le diplôme.	»	
»	2 ^e »	2	En 1 ^{re} division, 1	1	
»	3 ^e »	3	En 2 ^e » 1	1	L'élève reste dans la division est en congé, le troisième a quitté

§ 4.

Diplômes conférés.

L'académie a conféré, a la suite des examens passés en juillet 1857 .

1^o Trois diplômes de licenciés en théologie à MM. Chavannes, Sylvius; Gaudin, François, et Schrantz, Louis. Aucun d'eux n'a demande la délivrance de son diplôme.

2^o Deux diplômes de licenciés en droit à MM. Rochat, Eugène, et Contesse, George.

Après un examen général passé en novembre 1857, elle a encore conféré un diplôme de licencié en droit à M. Adolphe Corthey.

§ 5

Concours académiques

Dans le courant du mois de janvier 1857, l'academie, autorisée a cet effet par le conseil de l'instruction publique, a ouvert des concours académiques et en a publié le programme, conformément au règlement sur la matière. Les examens sur les concours ont eu lieu dès le 23 novembre au 5 décembre 1857.

L'académie, après avoir pris connaissance des rapports des jurys chargés de la direction des épreuves et de leur appréciation, a décerné aux concurrents, qui n'étaient qu'au nombre de cinq, pour cinq sujets de concours, le prix mérité par chacun d'eux respectivement. La somme des prix s'est élevée à 340 fr. Les noms des lauréats ont été proclamés en séance publique de l'académie, en présence d'une délégation du conseil d'état, du conseil de l'instruction publique et d'une assez nombreuse assistance, le 8 janvier 1858, après lecture des rapports des commissions d'examens.

§ 6.

Prix de lecture sacrée.

A la suite du rapport de la commission chargée de l'examen des aspirants au prix de lecture sacrée institué par feu M. le professeur Levade, l'académie n'a pu décerner le prix en entier, mais elle a accordé un accessit de 15 fr. à M. Sylvius Chavannes, étudiant dans la 1^{re} division de la faculté de théologie.

§ 7.

Installation d'un professeur ordinaire.

Monsieur le docteur Auguste Chavannes ayant été appelé par vocation du conseil d'état à une chaire de professeur ordinaire de zoologie dans la faculté des lettres et des sciences, il a été procédé à son installation conformément aux dispositions du règlement pour l'académie, le 16 novembre 1857, en séance publique de l'académie par M. le président du conseil de l'instruction publique.

§ 8.

Examens d'admission dans la section des sciences de la faculté des lettres et des sciences.

L'ouverture des inscriptions pour les examens d'admission dans la 2^e division de la section des sciences de la faculté des lettres et des sciences ayant été affichée au bâtiment académique et publiée par la *Feuille des avis officiels*, aucun aspirant ne s'est fait inscrire et il n'y a eu

lieu à aucune admission par suite d'examens spéciaux. Toutefois, un élève promu du collège cantonal à l'académie a été immatriculé en qualité d'étudiant régulier dans la section des sciences. D'un autre côté, un étudiant régulier de la troisième volée littéraire de la faculté des lettres et des sciences a passé aussi en qualité d'étudiant régulier dans la section scientifique de la même faculté.

§ 9.

Gages Paris et Masset.

Le gage de la fondation Masset a été confié le 30 avril 1857 et pour le terme d'une année à M. Louis Schrantz, étudiant dans la première division de la faculté de théologie, qui a été reconnu remplir les conditions imposées par la constitution de ce gage. M. Schrantz ayant été consacré au saint ministère à la suite des examens de juillet, où il a obtenu le diplôme de licencié en théologie, le gage Masset est devenu vacant et a été remis au concours par l'académie.

Le gage Paris est toujours touché par M. Jean Descoulayes, étudiant dans la première division de la faculté de théologie, auquel il a été conféré par l'académie le 23 novembre 1854.

§ 10.

Etablissements attachés à l'académie.

Une commission constituée conformément à l'art. 260 du règlement pour l'académie a procédé à l'inspection des établissements attachés à l'académie, suivant la forme prescrite. Il résulte des rapports de cette commission, qui ont été soumis à l'académie et approuvés par elle, que le

cabinet soit observatoire d'astronomie, le cabinet de physique, le cabinet et le laboratoire de chimie continuent de présenter un état de conservation et un ordre satisfaisant.

Cabinet et laboratoire de chimie.

Aucun changement n'est survenu dans cet établissement depuis l'année dernière. La commission ne peut que renouveler le vœu de voir des becs de gaz mis à la disposition du laboratoire. Ce serait un avantage pour l'enseignement et en même temps une économie.

§ 11.

Gestion financière de l'académie.

Le système du compte des finances perçues pour l'état a été amélioré et permet aujourd'hui d'exercer sur cette partie de la gestion du secrétaire-caissier un contrôle autrefois bien difficile. Les cartes d'immatriculation et celles qui constatent le paiement des finances d'études sont détachées dans des registres à souche où les talons conservés servent de base à une comptabilité parfaitement claire et régulière. Le compte lui-même est dressé sur des feuilles formulaires imprimées, copiées sur le registre qui lui-même se compose de formules semblables.

§ 12.

Résumé.

Si l'on compare les données fournies par le rapport de l'année académique précédente avec les renseignements qui ressortent du rapport actuel, l'on doit reconnaître qu'en général l'établissement académique est en voie de

progrès et de prospérité. Le nombre des élèves qui se trouvait en diminution sur l'année 1855, au 31 décembre 1856, a de nouveau augmenté d'une manière assez notable. Ce nombre de 143 élèves au 31 décembre 1855, avait été réduit à 131 au 31 décembre 1857. Il se trouve aujourd'hui de 140, neuf de plus que l'année dernière.

Quant au nombre des cours, il est demeuré à peu près le même; l'enseignement s'est toutefois augmenté d'un cours d'*anthropologie* dans la faculté des lettres et des sciences et dans la faculté de droit, d'un cours de *statistique* et d'un cours de *droit commercial*.

Le personnel enseignant ordinaire continue de se compléter. Depuis la vocation de M. le docteur Chavannes, en qualité de professeur ordinaire de zoologie, il n'y a plus que deux professeurs à titre extraordinaire, l'un dans la faculté des lettres et des sciences et l'autre dans la faculté de droit. L'enseignement trouve dans cette régularisation des avantages que l'on ne saurait méconnaître. Il y gagne notamment une fixité et une homogénéité qui rendent les études plus fortes et meilleures et qui appellent de nouveaux élèves à la fréquentation des cours.

L'établissement de la section scientifique, dans la faculté des lettres et des sciences continue de se présenter comme une institution utile; l'on peut regretter toutefois qu'elle n'ait pas attiré cette année des élèves plus nombreux en ce qui concerne les étudiants réguliers.

L'institution des concours académiques n'a pas été utilisée cette année comme on aurait le droit de s'y attendre vu son utilité incontestable. Il faut reconnaître toutefois que si l'on a, en fait de concours, perdu en quantité, l'on a gagné en qualité. Les concours de 1857 ont été réellement bons; aussi tous ont-ils obtenu des prix. L'académie ne peut que répéter ici son observation du

Les sommes portées dans cette liste n'ont pas reçu la réduction provenant des rabais que les libraires font à la bibliothèque.

Le catalogue de la bibliothèque a été envoyé à tous les dicastères, aux préfets et à toutes les bibliothèques publiques du canton. Il a aussi été envoyé aux principales bibliothèques de la Suisse et de l'étranger avec lesquelles la bibliothèque cantonale est en relation.

Les doublets provenant de la bibliothèque de M. Druey ont été donnés à la bibliothèque des étudiants, à celle des régents et à diverses bibliothèques locales.

Les dons faits à la bibliothèque en 1857 sont les suivants :

Par MM. *Corbaz et Roullier* :

Le *Novelliste vaudois*, année 1856.

Par M. *Rod. Blanchet* :

Un exemplaire du catalogue de la bibliothèque de Sainte-Croix.

Par M. *Fornierod*, conseiller fédéral :

Un exemplaire des pièces officielles concernant la question de Neuchâtel.

Par M. *Blavignac* :

9 exemplaires de son histoire de l'architecture sacrée.

Par M^{me} la princesse *Kolzoff-Massalski* :

4 volumes de la Suisse allemande et 1 vol. de la Vie monastique dans l'église orientale.

Par M. *L. Vaucher* :

Etudes critiques sur le traité du sublime et sur les écrits de Longin.

Par *l'académie de Stockholm* :

Exposition des opérations faites en Laponie pour la détermination d'un arc du méridien.

Par M. *Petersen*, bibliothécaire à Hanbourg :

Histoire de la bibliothèque de la ville de Hanbourg.
— Des fêtes de Pallas à Athènes et de la frise du Parthénon. — Description des livres existants dans la bibliothèque de Hanbourg.

Par M. *Martignier* :

Pays de Vaud et la Suisse romande.

Par M. *le président de la société d'histoire et d'archéologie à Genève*

Oeuvres de L. Baulacre.

Par M. *Gouzy*, les ouvrages ci-après :

History of England. Par Macauley.

Ueber die Gifte in medicinische gerische Behandlung der Vergifteten. Par Schneider.

Elementarischer Handbuch der industriellen Physik, Mecanik und Hydrographie. Par Bernolli.

Vorlesungen über die Mathematik. Par Véga.

Lehrbuch der reinen Mathematik. Par Oettinger.

Lehrbuch der medicinischen Naturlehre. Par Fischer.

Anfangsgrunde der höhern Mecanik. Par Kästner.

Uebungen aus der Stercometrie. Par Unger.

Par M. *Georges Bridel* :

Le tome XI des mémoires et documents de la société d'histoire de la Suisse romande.

Par *le département de l'intérieur de la confédération* :

Catalogue de la bibliothèque fédérale suisse.

Par diverses bibliothèques du canton et de l'étranger, leur catalogue en retour de celui de la bibliothèque cantonale qui leur a été donné.

Aux dons faits à la bibliothèque cantonale, mentionnés plus haut, il faut ajouter les suivants :

Par M. C. A. *Christophe* .

Sa brochure intitulée . Réforme médicale du XIX^e siècle, par la doctrine des impondérables.

Par M. G. *Bridel* :

2^e partie du tome XIV des mémoires de la société d'histoire de la Suisse romande.

Par M. le D^r J. *Delaharpe*

Plans de l'exploitation des anciennes mines de Paudex.

Par M. le professeur *Rogivue* .

Répertoire des ouvrages de législation, de droit et de jurisprudence publiés en France depuis 1789 jusqu'à la fin d'avril 1855.

Par M. *Ferd. Lecomte*

La Revue militaire suisse, 1^{re} année.

Par M. Ed. *Secretan* .

Albini. Elementi della storia, del dritto in Italia.

Le Bois des Gays

Collection des ouvrages publiés à St.-Amand, pour soutenir la doctrine swedenborgienne.

Par l'*Association britannique* :

Report of the 35 meeting of the British Association for the advancement of science in septembre 1855.

Par l'*Administration de la bibliothèque de Soleure* .

Katalog der Stadt-Bibliothek von Solothurn. 1^{er} supplément.

Par M. *Théodore Carrard*

Table des matières comprises dans le répertoire des titres des archives de la ville de Lausanne. 1688-1743.

Par M. *Edouard Claparède*

Son traité intitulé : *Anatomie und Entwicklungs-geschichte der Neritina fluviatilis.*

Par M. *Duvergier de Hauranne*

Son histoire du gouvernement parlementaire en France.

Par M. *Kurz*, bibliothécaire à Arau

Katalog der Aargauschen Kantonsbibliothek,
1^{er} Band.

Par le même

Sa brochure intitulée *Janus Cacilius Frey Biographische Skizza.*

Par la *Direction de la bibliothèque impériale de Vienne* :

Catalogus codicum MSS, bibliothecæ palatinæ Vindobonensis.

Par MM. les *conservateurs de la bibliothèque royale de Stuttgart* :

Binder. Württembergische Münz und Medaillenkunde.

Par les mêmes :

Schmid. Geschichte der Pfalzgrafen von Tübingen.

Par le *gouvernement sarde* :

Monumenta historiæ patriæ, 5 vol. in-fol.

Par M. le professeur *Hisely* :

Mémoires de la société d'histoire de la Suisse romande.

Tomes 4 et 5.

Par M. *de Bray*

Son *Ami des affligés.*

Par le même :

Finsler. Statistique ecclesiastique de la Suisse relookée, traduite par J. Rickly et de Bray.

Résumé des dépenses faites pour la bibliothèque :

Frais ordinaires d'administration . . .	Fr.	992 03
Achats de livres	»	3353 75
Abonnements aux journaux	»	846 45
		<hr/>
Total, Fr.		5192 23

Musée d'histoire naturelle.

Collections de minéralogie, de paléontologie et de conchyologie.

Conservateur : M. LARDY.

Ces collections se sont considérablement accrues par des acquisitions précieuses et par des dons d'une grande valeur.

La découverte la plus remarquable est celle qui été faite dans les lignites de Belmont, des débris fossiles de cinq *Anthracotherium magnum*. Ils ont été recueillis et réunis par les soins de M. le D^r Ph. de la Harpe, qui, avec une habileté remarquable, est parvenu à reconstruire 4 mâchoires supérieures, 5 mâchoires inférieures, bon nombre de vertèbres, de côtes et plusieurs os du bassin, des membres et des pieds de ces animaux remarquables dont les mâchoires mesurent jusqu'à deux pieds. Cette acquisition, dont la valeur scientifique a été beaucoup augmentée par le travail de M. de la Harpe, enrichit notre collection de fossiles vaudois du squelette presque complet d'un animal très-rare et très-peu connu, dont les autres musées n'avaient pu obtenir jusqu'à présent que quelques fragments.

La seconde découverte remarquable que nous ayons à signaler est celle d'une défense d'éléphant qui a été trou-

vée dans la tranchée du Boiron. Cette magnifique pièce, dont la longueur de 4 pieds donne une idée des dimensions de l'animal diluvien auquel elle a appartenu, a été remise au musée par la direction de la compagnie de l'ouest.

M. le D^r Ph. De la Harpe ne s'est pas borné à travailler pour le musée; il a encore fait don à cet établissement de plusieurs belles séries de fossiles recueillis par lui et dont l'énumération suit :

1° Une collection complète des tortues trouvées dans les lignites de Belmont. Cette collection a d'autant plus de valeur qu'elle renferme les échantillons qui ont servi de base au travail de M. Pictet sur les tortues tertiaires de la Suisse.

2° Une série de fossiles crétacés, jurassiques et siluriens recueillis dans les terrains erratiques des environs de Berlin.

3° Une série de types des formations crétacées de la Saxe et de la Bohême.

4° Une collection de fossiles du terrain silurien de Bohême.

5° Des échantillons très-bien conservés d'une trentaine d'espèces de fossiles du terrain tertiaire des environs de Vienne.

6° Des fossiles du terrain tertiaire des environs de Mayence, des terrains jurassiques du Mont d'Or, du terrain tertiaire des environs de Paris.

7° Une riche collection de fossiles d'Angleterre, qui acquiert une très-grande valeur par le fait que les échantillons ont été recueillis dans des localités bien choisies et qu'ils ont été déterminés par des hommes compétents.

M. Boiceau a fait don de 9 beaux échantillons de minéraux qu'il a fait venir d'Amérique pour le musée.

Collections de zoologie.

Conservateurs: MM. le professeur CHAVANNES et DÉTIÈRE, docteurs

Les dons reçus pour la collection des oiseaux sont .

De M. *Bastian*, préparateur :

Un courlis cendré ;

Un chevalier aboyeur ;

Un chevalier gambette ;

Un engoulevent ;

Un hibou brachyotte ;

Un grimpreau de muraille ;

Un bec-fin pouillot ;

Un bec-fin icterine ;

Un bec-fin verderolle ;

Un bec-fin babillard ;

Un bec-fin tête-noire mâle ; — un dit femelle ;

Un traquet-motteux ;

Un roitelet triple bandeau.

M. *Bastian* a de plus fait don à la collection de mammifères d'un singe magot avec son squelette.

La collection d'orthoptères suisses, donnée par M. *Yersin*, professeur à Morges, a été arrangée et augmentée par le donateur. Elle se compose d'environ 60 espèces : il manque au plus 10 espèces pour qu'elle soit complète.

La collection d'hémiptères suisses, donnée par M. *Alexis Forel*, de St-Prex, a été aussi arrangée et augmentée par le donateur.

M. le D^r de la Harpe, membre de la commission des musées et de la bibliothèque, a donné une collection de pyrales européennes renfermant une série presque complète des espèces suisses.

Collections d'antiquités.

Conservateur. M. TROIX.

Une belle mosaïque a été découverte par M. Rebeaud, syndic d'Yvonand. L'état en a fait l'acquisition pour le musée; mais elle ne pourra être transportée à Lausanne qu'au printemps de 1858.

Il a été fait don :

D'une idole en métal léguée par M^{lle} de Seigneux.

D'une pièce très-curieuse, non encore déterminée, léguée par M. le professeur Gindroz.

Collections de monnaies.

Conservateur : M. BLANCHET.

Plusieurs belles médailles ont été léguées par M^{lle} Rose de Seigneux et par M. le professeur Gindroz.

La commission des musées ayant appelé l'attention du conseil d'état sur l'insuffisance des salles affectées à nos collections scientifiques, l'administration des travaux publics a été chargée de dresser un plan des ouvrages à exécuter pour se procurer les emplacements nécessaires.

Musée d'Avenches.

On a continué à recueillir les objets antiques trouvés sur le sol de l'ancienne Avenches.

Musée Arlaud.

Plusieurs legs et dons ont été faits au musée Arlaud en 1857 :

De M^{me} *de la Harpe* :

Un portrait du général de la Harpe ;

Un portrait de l'empereur Alexandre, peint par Gérard.

De M^{lle} *Rose de Seigneux*

Trois grands tableaux de Hubert.

De M. *Emile de Crousaz*.

Un portrait au pastel de M^{me} de Montolieu.

De M. le professeur *Gindroz* :

Un paysage de Dunand.

Du conseil d'état :

Le portrait de feu M. le conseiller fédéral Drucy.
